

Histoire d'une blague ou La critique universitaire prise au piège

François Ricard

Volume 37, Number 4 (220), August 1995

Littérature et théorie

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/32325ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Ricard, F. (1995). Histoire d'une blague ou La critique universitaire prise au piège. *Liberté*, 37(4), 69–77.

FRANÇOIS RICARD

HISTOIRE D'UNE BLAGUE ou La critique universitaire prise au piège*

Il y a une dizaine d'années, du temps où je dirigeais la revue *Liberté*, nous avons eu l'idée de publier un numéro entièrement composé de pastiches d'écrivains québécois contemporains ; nous l'avons intitulé « Nos écrivains par nous-mêmes ». C'était une façon, sans doute, de nous prononcer indirectement sur l'état dans lequel se trouvait alors la littérature québécoise, mais notre but était surtout de nous amuser et d'amuser nos abonnés. Les pastiches, au nombre d'une trentaine, dont nous nous étions partagé la rédaction selon les goûts et les dégoûts de chacun des membres du comité, avaient pour modèles — ou pour cibles — non seulement les jeunes auteurs qui profitaient à ce moment-là des faveurs de la mode (et dont la plupart sont aujourd'hui bien oubliés), mais aussi plusieurs écrivains considérés comme des « classiques » de la littérature québécoise moderne, à qui nous désirions de cette façon rendre un hommage moins banal que ceux dont ils sont ordinairement victimes.

* Cet article a d'abord paru dans *L'Atelier du roman*, n° 3, Paris, 1994, p. 133-140. *Liberté* ne publie normalement que des textes inédits, mais la circulation très restreinte de celui-ci au Québec et son intérêt au sein de ce numéro justifiaient cette exception à notre politique éditoriale. Nous le reproduisons avec l'autorisation de l'auteur.

Ainsi que nous nous y attendions, ce numéro a connu, lors de sa parution (février 1983), un énorme succès (je veux dire : il s'en est vendu quelques centaines d'exemplaires de plus que les quelques centaines habituelles). Mais les choses ne se sont pas arrêtées là, et cette livraison de *Liberté* n'a pas tardé à avoir des suites tout à fait inattendues lorsque, oubliée des premiers lecteurs auxquels elle était destinée, elle est tombée peu à peu entre les mains de cet autre public, particulièrement redoutable : la critique universitaire.

Comme toutes les revues littéraires, *Liberté* recevait souvent des demandes d'autorisation de la part d'éditeurs ou d'auteurs d'anthologies désireux de reproduire des textes parus dans nos pages. Or, un jour, une de ces demandes nous arrive d'une université de l'Ouest canadien : le professeur X***¹, spécialiste de langues modernes, ayant reçu d'une revue très bien cotée de Hanovre (R.F.A.) le mandat de préparer un choix de textes représentatifs de la littérature québécoise « vivante », veut obtenir le droit de traduire et de faire paraître en langue allemande les textes de deux romancières très connues publiés dans le numéro de *Liberté* de février 1983.

Cette requête, il va sans dire, a été soumise au comité de rédaction. La réunion en a été égayée, certes, mais il a quand même fallu décider quoi répondre au demandeur. C'était embêtant. Ou bien nous accordions l'autorisation, et alors nous risquions de faire du tort aux auteurs pastichés ; ou bien nous expliquions gentiment au spécialiste de quoi il retournait, et nous renoncions alors au surcroît de plaisir qui s'annonçait, ce qui, à cette époque, était un sacrifice impensable à la revue *Liberté*. Finalement, nous avons choisi de ruser : les droits sur les

1. On me permettra, par politesse, de ne donner ici ni le nom du monsieur ni les références habituelles...

textes publiés dans *Liberté*, ai-je été chargé de répondre au professeur X***, restent la propriété exclusive de leurs auteurs ; il devra donc s'adresser directement aux deux romancières qu'il souhaite traduire pour obtenir d'elles les autorisations nécessaires.

Le professeur X*** a-t-il pris la peine d'écrire à ces personnes, nous n'en avons rien su. Mais le numéro de la revue de Hanovre a bel et bien paru à l'hiver de 1986, avec nos deux pastiches traduits en allemand et présentés comme la fine fleur de la littérature québécoise contemporaine.

L'une des deux romancières québécoises ainsi consacrées était Gabrielle Roy, ce qui n'a rien de surprenant étant donné qu'il s'agit probablement de l'auteur le plus considérable de la littérature québécoise (et canadienne) de l'après-guerre : le plus lu, le plus étudié, et le plus connu au pays comme à l'étranger. Or le pastiche de Gabrielle Roy publié dans le numéro de février 1983 de *Liberté*, dont j'étais l'auteur anonyme et que j'avais intitulé « Le gardien de l'horizon », a connu encore d'autres avatars intéressants.

Tout d'abord, il a fait son apparition dès l'année suivant sa publication, qui était aussi l'année de la mort de Gabrielle Roy (décédée en juillet 1983), dans la bibliographie d'un ouvrage savant sur la romancière et son œuvre, ouvrage publié par une maison réputée de l'Alabama et dont l'auteur était le professeur Y***, une universitaire américaine considérée encore aujourd'hui comme une « spécialiste » notoire de Gabrielle Roy². « Le gardien de l'horizon » figure là en bonne place, sur le même pied et aussi « authentique » que la centaine d'autres écrits que Gabrielle Roy a publiés au cours de sa longue et fructueuse carrière.

2. On m'excusera, encore une fois, de ne pas préciser mes références.

Mais le plus beau restait à venir. Il est venu à l'hiver 1992, lorsqu'une revue savante publiée à Washington, D.C. et spécialisée dans les études canadiennes, faisait paraître une longue étude d'une autre universitaire, professeur dans une institution du Maine, intitulée « "Le Gardien de l'horizon" : A Satirical Parable » (« Le gardien de l'horizon » : une parabole satirique)³.

Cet article est un bijou. L'auteur — appelons-la Mme Z*** — démontre en quatorze pages d'analyse et de discussion serrées (le texte du « Gardien de l'horizon » faisait exactement cinquante lignes dans *Liberté*) que cet écrit de Gabrielle Roy, le dernier paru de son vivant mais que presque toute la critique jusque-là a ignoré (sauf Mme Y***, bien sûr), est d'une richesse et d'une complexité extraordinaires. C'est, écrit-elle, *a perfect miniature*, dont les qualités dépassent de loin celles qu'on pouvait apprécier jusque-là dans les nouvelles et les contes de Gabrielle Roy. Sous ses apparences anodines, conclut Mme Z***, « Le gardien de l'horizon » est *a profound, tragic warning. It is as if, before dying, Gabrielle Roy had wanted to share, in this very short but very complex piece, the quintessence of her wisdom.*

Tout cela est d'une bêtise absolument magnifique, bien sûr, et cet article pourrait certainement figurer parmi les chefs-d'œuvre de ce genre injustement négligé : l'humour involontaire. Mais c'est à un autre titre qu'il m'intéressera ici, de même que les agissements du professeur X*** et de Mme Y*** : tout cela, en effet, est l'illustration éclatante et parfaite, péremptoire, pourrait-on dire, de la critique universitaire actuelle, telle qu'elle sévit et prospère notamment en Amérique du Nord (États-Unis et Canada) et telle, sans doute, qu'elle finira par

3. Voir la note 2.

sévir et prospérer partout ailleurs, y compris en Europe, puisqu'en ces matières comme dans toutes les autres c'est le modèle américain, tôt ou tard, qui l'emportera.

On ne manquera pas de m'objecter qu'il s'agit là d'un cas extrême et donc particulier, d'une simple « bavure » du système, et qu'il ne faut pas généraliser. Or je pense, au contraire, qu'il *faut* généraliser, et que rien ne révèle mieux la nature et le fonctionnement d'un système que ses bavures, justement. C'est dans l'extrême, toujours, que la norme montre son visage.

Que peut donc nous apprendre l'histoire du « Gardien de l'horizon » ? La première chose, évidemment, c'est la *paresse* de cette critique, pourtant grassement rémunérée. Le professeur X***, pour préparer le choix de textes qu'on lui avait commandé, aurait dû normalement se livrer à de vastes lectures qui seules lui auraient permis de se faire une idée d'ensemble de l'œuvre des deux romancières et, à partir de là, de sélectionner aussi judicieusement que possible le ou les passages qui, chez chacune d'elles, lui auraient semblé les plus beaux et les plus « représentatifs ». Or, comme le professeur X*** est vraisemblablement un homme très occupé (par son avancement universitaire et par la gestion de son statut de « spécialiste »), il lui a semblé plus commode, au lieu de se taper tout ce travail, de repiquer simplement une autre « anthologie », en l'occurrence celle qu'avait « préparée » *Liberté*. De cette manière, la commande a pu être remplie, le nom du professeur X*** apparaît dans la prestigieuse revue allemande, et son curriculum vitæ s'alourdir d'une nouvelle entrée obtenue à peu de frais.

Mme Y*** non plus n'est manifestement pas du genre bourreau de travail. Au moment où elle préparait son livre savant, une étudiante lui aura refilé une photocopie du « Gardien de l'horizon », avec la référence ajoutée au crayon, et Mme Y*** aura éprouvé aussitôt

l'ivresse de la découverte : sa bibliographie « exhaustive » de Gabrielle Roy s'enrichissait d'un titre que personne avant elle n'avait su repérer. Quant à Mme Z***, une étudiante, là encore⁴, aura « attiré son attention » sur « Le gardien de l'horizon », et la spécialiste aura tout de suite flairé l'aubaine : tout Gabrielle Roy en cinquante lignes !

On se dit que si ces dames s'étaient donné la peine d'aller aux sources et de parcourir tout le numéro de *Liberté* où était inséré « Le gardien de l'horizon », elles auraient au moins eu la puce à l'oreille. Sans lire nécessairement tous les pastiches, sans lire même l'introduction qui les précédait et dont le ton ne laissait planer aucune équivoque⁵, elles auraient remarqué la maquette de couverture (un pastiche des anciens « Classiques Larousse »), elles auraient noté le titre : « Nos écrivains par *nous-mêmes* » (où les derniers mots étaient soulignés), elles auraient lu, à l'endos de la couverture, la mention : « Des textes à la manière de » (suivie de la liste des auteurs pastichés), bref, elles auraient vu tout de suite qu'il s'agissait d'un canular, et elles auraient peut-être ri.

Mais est-ce bien sûr ? Selon toute vraisemblance, le professeur X***, lui, a bel et bien eu un exemplaire entre

4. On se prend à rêver que c'est la même étudiante qui a « renseigné » Mme Y*** et Mme Z***, et qu'elle l'a fait *en connaissance de cause*. Mais ce serait trop beau.

5. Voici, à titre d'exemple, un passage de cette introduction : « Sont ici représentés à peu près toutes les générations, tous les niveaux socio-économiques, toutes les tendances politiques, toutes les appartenances régionales et tous les sexes qui s'agitent dans la littérature québécoise actuelle, de même que tous les grands courants qui l'inspirent : les courants rapides et les courants lents, les courants de fond et les courants de surface, les courants d'air et les courants d'opinion, les courants alternatifs et les courants continus, les courants telluriques et les courants marins, le courant des affaires et le courant des âges, et même les contre-courants et les coupures de courant. »

les mains. Et pourtant, aucun de ces signes ne l'a fait sourciller. On ne voit pas comment ses collègues Y*** et Z*** auraient sourcillé davantage. La littérature, et surtout la littérature québécoise, c'est sérieux.

De toute manière, le texte seul aurait dû suffire à empêcher la méprise. « Le gardien de l'horizon », pour qui connaît le moindrement l'œuvre de Gabrielle Roy, est un tissu d'images et de formules éculées. Tout y est grossi, caricaturé, à commencer par le nom du personnage, Boris Caviarov, jusqu'au récit lui-même, plein d'invéraisemblances et de fantaisies très peu dans la manière de Gabrielle Roy. Toutes choses qui obéissaient aux règles du jeu, ai-je besoin de le préciser, mais qui faisaient de ce petit texte moins un pastiche, à vrai dire, au sens où pouvait l'entendre Proust, par exemple, qu'une véritable parodie, dont le caractère moqueur ou satirique crevait les yeux.

Or ces « spécialistes » n'ont absolument rien saisi. Ils n'ont perçu aucune *différence* entre cela et le style ou l'univers si singuliers de Gabrielle Roy. Ces spécialistes, en d'autres mots, professeurs de littérature dans des universités reconnues, se sont comportés exactement comme ce qu'on appelle des illettrés fonctionnels : ils *n'ont pas lu*, c'est-à-dire qu'ils ont décodé les lettres, les mots, les phrases, les signes et les sèmes, comme ils disent, mais n'ont rien compris à ce qu'ils lisaient.

J'ai dit plus haut que l'article de Mme Z***, « "Le Gardien de l'horizon" : A Satirical Parable », était un bijou d'humour involontaire. Ce qu'il faut savoir aussi, c'est qu'il s'agit d'un bijou de critique universitaire. Et je ne blague pas. Le style, la méthode, l'« approche », tout y est pour faire de cette quinzaine de pages une sorte de modèle du genre de textes qui se publient aujourd'hui dans les revues savantes et du genre de traitement dont la littérature est l'objet aujourd'hui dans les universités nord-américaines.

D'abord, sur le plan disons professionnel, cet article est absolument irréprochable. Une fois que Mme Z*** l'eut soumis à la revue spécialisée, celle-ci l'a fait évaluer « à l'aveugle » par un lecteur expert (en l'occurrence une experte, qui n'était nulle autre que Mme Y***); de là, le manuscrit est revenu à l'auteur et Mme Z*** a dû y apporter certaines corrections suggérées par l'experte, qu'elle remercie d'ailleurs en note pour son aide précieuse. Enfin, l'article a été « édité » (c'est-à-dire révisé par un ou une professionnelle de l'édition savante) et imprimé avec l'aval du comité de rédaction de la revue, formé d'éminents spécialistes à la compétence indiscutée. Le directeur, dans sa présentation du numéro, rend même un vibrant hommage à Mme Z*** pour la qualité et l'originalité de sa collaboration.

Cette procédure dite de l'évaluation par les pairs, calquée sur celle qui a cours dans les sciences dites « dures », est suivie aujourd'hui par toutes les revues de critique universitaire le moins sérieuses. Il a pour but déclaré d'assurer que les « résultats de recherche » publiés dans la revue soient valides et contribuent de manière significative à « l'avancement des connaissances ». Mais ce qu'il assure, en fait, c'est une sorte de normalisation et de banalisation des articles, et donc du travail critique dont ils sont le fruit. Ce qui compte d'abord pour les « évaluateurs » et les comités de lecture composés d'éminents spécialistes, c'est que les manuscrits soient *corrects*, c'est-à-dire qu'ils ne dérogent pas aux codes, aux exigences et aux « paradigmes » de la critique spécialisée, telle que la conçoit la science littéraire contemporaine⁶. Peu importe que l'article ne fasse que répéter ce que tout

6. À ce sujet, le lecteur me pardonnera de le renvoyer à mon article publié dans *Le Messager européen* (n° 5, Paris, Gallimard, 1991) : « La littérature saisie par la science ».

le monde sait déjà, peu importe qu'il soit rempli de fa-daises ou d'énormités, peu importe qu'il soit totalement aveugle ou même hostile à la littérature, peu importe en fin de compte qu'il porte sur un faux, pourvu qu'il fasse tout cela *dans les règles*, on le publie.

Or la règle d'or, la règle sacrée, la seule en fait qui soit absolument incontournable, c'est ce qu'on pourrait appeler la frime méthodologique et théorique. N'est jugé valable que l'article qui, sur ce plan, se montre d'une conformité impeccable, c'est-à-dire qui remue des océans de concepts et de jargon et cite *ad nauseam* les autorités de l'heure. Et c'est ce que Mme Z*** a parfaitement compris. Peu portée sur l'effort quand il s'agit des textes (cinquante lignes lui suffisent), Mme Z***, en effet, n'a pas peur du travail quand il s'agit de théorie. La moitié de son texte est une accumulation de références et de résumés, non pas sur Gabrielle Roy ou son œuvre, mais bien sur les théories dont elle a eu besoin pour « déconstruire » « Le gardien de l'horizon » et en discerner les multiples « couches de signification ». Incapable de saisir une blague de deux cents mots, elle convoque toute une armée de philosophes, d'anthropologues, de linguistes et autres spécialistes qui lui fournissent une ample provision de concepts, de catégories et de vocables pour enrober son incompréhension et prouver sa qualité de « spécialiste ». C'est à cela, sans nul doute, que le comité de la revue a surtout été sensible. Car dans ces milieux, la littérature n'est plus aujourd'hui qu'un « objet », un « corpus », c'est-à-dire un prétexte à théoriser.

Et c'est ainsi que l'article de Mme Z***, qui est littéralement de la critique *sur rien*, a pu recevoir, comme on dit, les honneurs de la publication. Mais combien sommes-nous à en rire ? Le plus cocasse, pourtant, c'est que l'immense recherche de Mme Z*** a porté, tenez-vous bien, sur la théorie de l'*ironie*.